

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE LE 3 JUILLET 2017, À 20H, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SIMON BRUNELLE.

1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À la session régulière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard étaient présents les conseillers :

- Monsieur Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Monsieur Carl Héon, conseiller au siège numéro 2
- Monsieur Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Madame Annie Blanchet, conseillère au siège numéro 5
- Monsieur Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6
- Monsieur Simon Brunelle, maire

Absent :

- Monsieur Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3

Invités :

- Madame Carine Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h05.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés.1615-07-17

Il est **PROPOSÉ** par Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
5. Période de questions
6. Correspondance
7. Rapport de la secrétaire-trésorière
8. Rapport du maire
9. Rapport des comités
 - a. Bibliothèque
 - b. Comité culturel de la MRC de Bécancour
 - c. Régie de la gestion des déchets
 - d. Régionalisation de l'aréna
10. Comptes à payer
11. Dépenses incompressibles
12. Liste des revenus
13. Dépenses à approuver
 - a. Remplacement de 5 ponceaux
 - b. Nettoyage sous les glissières du pont rang St-François-Xavier est
 - c. Calibration du débitmètre
 - d. Contrat de service Infotech 2017-2018
14. Demandes
 - a. Fonds jeunesse CDJL
 - b. Appui FADOQ – Parcours santé
 - c. Fonds culturel 2017
15. Affaires nouvelles
 - a. Liste des permis
16. Règlements
17. Affaires courantes
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

Il est PROPOSÉ par Michel Deshaies et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 5 juin 2017.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

6. CORRESPONDANCE

La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 5 juin 2017 et résume les communications ayant un intérêt public à la demande du président.

7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

- Madame Carine Neault a participé au congrès de l'ADMQ les 14, 15 et 16 juin à Québec ;
- Les extincteurs du bureau municipal, de la salle Éric-Côté ainsi que de la station de pompage ont été inspectés le 20 juin ;
- La compagnie Drumco Énergie est venu faire l'entretien annuel de la génératrice à la station de pompage le 19 juin ;
- L'abat poussière a été étendu aux extrémités des routes en gravier par la compagnie Somavrac le 20 juin ;
- La date du 2^e versement des taxes municipales pour l'année 2017 était le 30 juin.

8. RAPPORT DU MAIRE

- Lors de la dernière réunion des Maires de la MRC de Bécancour, deux résolutions ont été adoptées :
 - Résolution pour que l'entretien des chemins d'hiver puissent faire partie des dépenses acceptées dans le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) ;
 - Résolution pour que le programme RénoRégion soit augmenté considérablement étant donné que la Ville de Bécancour est maintenant admissible et que cela double le territoire desservi par le programme.
- Il y aura des rénovations majeures effectuées au poste de police situé dans le secteur de Gentilly. Comme le bâtiment appartient à la MRC, c'est cette dernière qui prendra en charge le coût des rénovations. Ce sont les revenus engendrés par la location du bâtiment serviront à défrayer les coûts.

9. RAPPORT DES COMITÉS

a. Bibliothèque

Rien à cet item

b. Comité culturel de la MRC de Bécancour

Rien à cet item

c. Régie de la gestion des déchets

Rien à cet item

d. Régionalisation de l'aréna

Le comité de l'aréna a rencontré les maires des différentes municipalités de la région afin de leur présenter les états financiers de la dernière année et leur parler de la réfection de l'aréna. Le comité rencontrera les conseillers de chaque municipalité environnante afin de leur présenter les différentes options pour le maintien de l'aréna.

10. COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer a été déposée ;

Il est PROPOSÉ par monsieur Annie Blanchet et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le directeur général à payer les comptes suivants pour un montant total de 48 591,16 \$:

ADOPTÉE

Fournisseur	Description	Montant
Bell Canada	Téléphone bibliothèque	67,12 \$
Bell Canada	Téléphone bureau municipal	172,48 \$
Béton Crête inc.	Béton remblai	6 691,55 \$
Carine Neault	Frais de déplacement et frais congrès ADMQ 2017	504,60 \$
Centre bureautique Mauricie inc.	Contrat de service mars à juin	84,34 \$
Coop Parisville	Quincaillerie, semence à gazon	221,58 \$
CRSBP	Reliure	57,74 \$
Dominique Dethiège (Aux pousses fleuries)	Entretien des plates-bandes et taillage d'arbuste	169,66 \$
Drumco Énergie	Entretien annuel génératrice Station de pompage	506,15 \$
Excavation Denis Demers inc.	Changement de ponceau	8 639,22 \$
Excavation Denis Demers inc.	Heures de pelle station pompage	632,36 \$
Excavation Denis Demers inc.	Acompte route Ernest-Dubois	17 000,00 \$
Fonds d'information	Avis de mutation	12,00 \$
Hélène Lambert	Ménage bureau, salle et biblio	72,00 \$
Hydro Québec	Électricité – Lumière de rue	170,04 \$
Infotech	Contrat de service 1 an	4 857,69 \$
Josiane Trottier	Frais de déplacement	12,60 \$
Laboratoires Environex	Test d'eau	178,90 \$
Matériaux Fortierville	Quincaillerie pour barrière station de pompage	96,03 \$
Municipalité Saint-Pierre-les-Becquets	Location camion municipal et outils	1 061,23 \$
Papeterie du Sagittaire	Fourniture bureau et impression journal	307,02 \$
RIGIDBNY	Ordures juillet et août 2017	3 941,88 \$
Signoplus	Achat panneaux	285,14 \$
Simon Brunelle	Frais déplacement	31,50 \$
Techservice	Modification panneau de contrôle Station de pompage	1 684,20 \$
Ville de Nicolet	Frais pour cour municipal	1 134,13 \$
Total		48 591,16 \$

Je certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses.

11. DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

CONSIDÉRANT QUE la liste des dépenses incompressibles a été déposée au conseil ;

Rés.1618-06-17

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses incompressibles totalisant 7 809,75 \$ ainsi que 9 651,46 \$ en salaires.

ADOPTÉE

Fournisseur	Description	Montant
Bell mobilité	Cellulaire inspecteur municipal	19,50 \$
Croix Bleue Médavie	Assurances collectives	1 520,17 \$
Françoise Brunelle	Pancarte contre les gaz de schiste	25,00 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise de l'employeur (DAS)	4 653,87 \$
Poste Canada	Envoi Info-Cécilois	37,62 \$
Receveur Général du Canada	Remise de l'employeur (DAS)	1 591,21 \$
Total		7 809,75 \$

12. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Droit de mutation	1 964,90 \$
Entente opérateur en eau potable	63,76 \$
Intérêts sur arrérages	417,95 \$
Location salle Éric-Côté	100,00 \$
Permis	45,00 \$
Taxes municipales 2016-2017	91 777,61 \$
Trop perçu	1 454,05 \$
Total	95 823,27 \$

13. DÉPENSES À APPROUVER

a. Réparation de 4 ponceaux et remplacement de 1 ponceau

CONSIDÉRANT QU'IL y a cinq (5) ponceaux dans la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard qui ne peuvent plus supporter le poids des véhicules qui circulent quotidiennement dessus ;

CONSIDÉRANT QUE ces ponceaux affectent la structure de la route et que le drainage de la route est altéré ;

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) de ces ponceaux ne doivent pas être totalement changés, mais ont une structure de remblai inadéquate qui doit être refaite ;

Rés. 1619-07-17

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par monsieur Michel Deshaies et résolu unanimement par les conseillers présents d'engager l'entreprise Excavation Denis Demers pour effectuer les travaux pour la réparation de 4 ponceaux et le remplacement de 1 ponceau au coût de 16 268,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

b. Nettoyage sous les glissières pont du rang St-François

CONSIDÉRANT QU'il y a une accumulation de terre sous les glissières de sécurité du pont situé dans le rang St-François-Xavier est ;

CONSIDÉRANT QUE cet accumulation de terre nuit au bon drainage de la surface de la route ;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été demandée à Excavation Denis Demers Inc.

CONSIDÉRANT QUE la terre devra être transportée ;

Rés.1620-07-16

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Carl Héon et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'accorder le contrat à Excavation Denis Demers Inc. pour la somme de 950,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

c. Calibration du débitmètre

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre du Programme d'économie d'eau potable, le MAMOT demande que les débitmètres des stations de pompage soient calibrés à chaque année ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard possède un débitmètre depuis 2016 et qu'elle souhaite se conformer au Programme d'économie en eau potable ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets est prête à faire la calibration de ses débitmètres en même temps que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard afin de sauver sur les coûts de transport ;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de soumission a été demandé à la compagnie CW Allen pour la somme de :

Frais fixe d'équipement	200\$
Technicien spécialisé	85\$/hre
Frais de transport à partir de nos bureaux (St-Henri)	0,90\$/km
Frais de subsistance (repas, etc.)	En sus
Taxes	En sus

Rés.1621-07-17

Il est PROPOSÉ par Michel Deshaies et **RESOLU** unanimement par les conseillers présents d'accepter la soumission de la compagnie CW Allen pour la calibration du débitmètre de la station de pompage.

ADOPTÉE

d. Contrat de service Infotech 2017-2018

CONSIDÉRANT QUE le contrat de service du système informatique vient à échéance 31 juillet 2017 ;

Rés.1622-07-17

EN CONSÉQUENCE, Il est **PROPOSÉ** par madame Annie Blanchet et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de renouveler le contrat de service d'Infotech, option Optimale, du 1^{er} août 2017 au 31 juillet 2018 pour un montant de 4 225.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

14. DEMANDES

a. Fonds jeunesse CDJL

CONSIDÉRANT l'existence d'un fonds jeunesse CDJL qui a comme objectif d'appuyer le développement des collections jeunesse dans les petites bibliothèques rurales affiliés au Réseau Biblio du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque de Sainte-Cécile-de-Lévrard souhaite poser sa candidature pour courir la chance de gagner une subvention de 1 000,00\$ pour l'achat de livres jeunesse ;

Rés.1623-07-17

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser la bibliothèque à présenter la demande d'aide financière faite au Fonds jeunesse CDJL.

ADOPTÉE

b. Appui FADOQ – Parcours santé

CONSIDÉRANT le projet de Parcours santé entrepris par le comité de la FADOQ ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard reconnaît l'importance d'offrir des services permettant aux aînés ainsi qu'à toute la population de demeurer actifs ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité consent à ce qu'un montant de 3 856,66 \$ y soit affecté à même l'enveloppe municipale dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) ;

Rés.1624-07-17

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'appuyer le comité de la FADOQ dans la réalisation du Parcours santé ainsi que dans leur demande de financement auprès de Fonds de développement du territoire.

ADOPTÉE

c. Fonds Culturel 2017

CONSIDÉRANT l'existence d'un fonds de développement culturel dans la MRC de Bécancour pour l'année 2017 afin de soutenir les initiatives de développement culturel du milieu ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard présente une demande pour un projet d'ateliers d'éveil musical avec la participation de l'École de musique Audrey Nadeau ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit faire une mise de fonds obligatoire de 10% afin d'être éligible pour l'obtention du Fonds culturel ;

Rés.1625-07-17

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'appuyer la demande d'aide financière faire au Fonds culturel 2017 et de consentir une mise de fonds de 10% du montant total du projet.

ADOPTÉE

15. **AFFAIRES NOUVELLES**

a. **Liste des permis**

Trois (3) demandes de permis ont été faites pour une valeur d'environ 85 000\$ pour le mois de juin 2017.

16. **RÈGLEMENTS**

17. **AFFAIRES COURANTES**

18. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Un citoyen demande quand le fauchage des routes sera effectué ;
- Plusieurs citoyens s'interrogent sur l'avancement des travaux concernant la fibre optique ;
- Un citoyen aimerait en savoir plus sur les finances de l'aréna.

19. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Rés.1626-07-17

Il est **PROPOSÉ** par madame Annie Blanchet et résolu unanimement par les conseillers présents de lever la séance à 20h57.

Simon Brunelle, maire

Carine Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim